

# FLASH INFO N°85

Junin 2023

Chers adhérents, chers amis,

L'année universitaire arrive à son terme. Par rapport à la même date l'an dernier, notre effectif est en nette progression : 430 inscrits contre 350, dont plus de 130 nouveaux adhérents, un fort taux de renouvellement !

Au vu des réunions des délégués, les activités mises en place ont fonctionné, à la grande satisfaction des étudiants.

Le cours d'**Histoire de l'Art**, ouvert à la rentrée et animé par Francesca Zeri, a immédiatement connu un grand succès, ainsi que les cours de Jean-Louis Rizzo sur l'**Histoire de la Politique de l'Angleterre et du Royaume-Uni de 1485 à nos jours** et le second cours sur l'**Histoire des Religions Monothéistes** de Bernard Ferry.

L'atelier «**Théâtre**» d'Anne Mazarguil ; créé en janvier 2022, a vu sa fréquentation augmenter. La troupe a eu la joie d'interpréter des sketches de Jean-Claude Grumberg devant plus d'une cinquantaine de personnes venues assister à la représentation de leur première production. Le 24 juin, elle aura de nouveau le plaisir de se produire salle Henri-Rouard .

En Informatique, parmi les quinze modules animés par l'équipe de formateur, «**La programmation informatique**» dispensé par François Guérin, venu renforcer bénévolement l'équipe, a été très appréciée.

**La commission «Sorties et découvertes locales»** a proposé les visites du musée Girodet à Montargis et de la cité médiévale de Ferrières-en-Gâtinais. Elles ont connu une grande fréquentation.

S'agissant du cycle de **conférences**, plus de 430 personnes (adhérents et non adhérents) y ont assisté. La dernière, de Jean-Pierre Door, a eu lieu le 2 juin et traitait de «La mutation des virus et gestion des pandémies». Je tiens à signaler qu'avant de quitter la présidence de la commission «Conférences», Michèle Jawdoszyn a tenu à présenter le programme 2023/2024. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

La vie de l'UTL, ce sont aussi diverses **réunions**. Celle des enseignants le 24 novembre, celle des délégués le 11 janvier, au cours desquelles Catherine Billard et Laurent Provost ont présenté le site Internet et le nouveau logiciel de gestion, opérationnels depuis la rentrée. Un véritable challenge pour toute l'équipe informatique et le Bureau !

**Le Conseil d'Administration** s'est réuni pour la seconde fois le 10 mai pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2022. En dépit de la hausse du nombre d'adhérents, le bilan financier fait ressortir un résultat négatif de 12 696€ contre 7 874€ l'année précédente , couvert grâce aux réserves des exercices précédents. L'explication réside dans les investissements effectués pour l'acquisition du nouveau logiciel e-Boo et la création du site Internet, ainsi que dans la réalisation de la brochure en 25 000 exemplaires. Il faut y ajouter le recours à plus d'enseignants rémunérés, en raison de la diminution du nombre de bénévoles.

Afin de résorber progressivement ces déficits, **l'Assemblée Générale** réunie le 24 mai a, sur proposition du Conseil d'Administration, décidé à l'unanimité de relever la tarification à compter de la rentrée prochaine. Ainsi, l'heure de cours majorée du taux de l'inflation, passe à 3,20€, l'adhésion simple à 33€, celle avec conférences à 45€, celle des filleuls à 22.50€, et reste gratuite pour les moins de 27 ans.

Par ailleurs, l'UTL a aussi participé au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des **UTL de la région Centre Val de Loire** le 31 mars à Châteaudun. Catherine Billard et moi-même représentons notre université. La cotisation est maintenue à 0,80€ par adhérent.

**Le concours «A vos plumes»** a été lancé le 31 mars. La date limite pour l'envoi des œuvres est le 15 avril 2024. Les délibérations du jury se feront en septembre et octobre. La remise des prix aura lieu lors du Conseil d'Administration le 1<sup>er</sup> décembre.

Une information a été communiquée par Claude Bourseguin sur les dons et déductions fiscales. Brièvement, pour émettre des reçus fiscaux aux donateurs, l'UTL doit être reconnue d'intérêt général (activité non lucrative, gestion désintéressée, ouverte à tous). L'avantage pour le donateur est d'obtenir une réduction fiscale de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable. L'UTL a, pour sa part, déposé début mai une demande aux services fiscaux, tendant à obtenir le caractère d'Intérêt général de l'association. L'administration a six mois pour examiner notre dossier et donner sa réponse.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de **l'Association des Universités Populaires de France (AUPF)** se sont tenues les 20 et 21 novembre 2022 à Rodez. C'est grâce à cette association que notre UTL a pu mettre en place le nouveau logiciel e-Boo et le site Internet, acquis via une mutualisation des coûts. Par ailleurs, elle offre la possibilité d'accéder à des conférences pour les adhérents avec un mot de passe.

#### **Les prochaines dates à retenir :**

- **Journée «Portes Ouvertes»** le samedi 17 juin à la Salle des Fêtes de Montargis
  - **Forum des Associations** le dimanche 3 septembre à Amilly
  - **Fête des Associations** le samedi 9 septembre au Jardin du Pâtis à Montargis, Châlette-sur-Loing, Villemandeur et Ferrières-en-Gâtinais
- Toute aide des adhérents est la bienvenue pour la tenue de ces différents stands !**
- **Rentrée universitaire** : le 18 septembre pour les langues et le bien-être, le 2 octobre pour les autres activités.
  - **Journées d'inscription en présence des enseignants** : le mercredi 13 septembre (Anglais de 9h à 12h, autres langues de 14h à 17h) ; le mercredi 20 septembre (Informatique de 9h à 12h, autres matières de 14h à 17h)

Les membres du Bureau et moi-même vous souhaitons un très bel été.

Le Président,

Jean LIPINSKI